

PLUS SAMEDI

GRANDS REPORTAGES, ANALYSES, FORUM

TÉMOIGNAGES
« DEPUIS L'ASSASSINAT
DE CATHY, JE SUIS DÉMOLIE »

PAGE 6

LE DÉBAT
LINGUISTIQUE
VU PAR SERGE CHAPLEAU,
ANDRÉ PRATTE ET MARCEL CÔTÉ

PAGE 7



SÉRIE /// LA VIE APRÈS LES ASILES

AU CŒUR DU TSUNAMI

Il y a 10 ans, Québec a lancé la dernière vague d'une grande opération au nom barbare, la désinstitutionnalisation, qui a fait sortir des milliers de malades mentaux des défunts asiles.

Actuellement, plus d'un million de Québécois souffrent d'un problème de santé mentale; 40 000 sont hospitalisés chaque année. Où vivent-ils?

La plupart habitent chez leurs proches, et près de 8500 vivent dans des endroits gérés par les hôpitaux ou des organismes communautaires. D'autres - on ignore combien - sont laissés à eux-mêmes, dans des chambres miteuses, sans réel suivi médical. Certains se retrouvent dans la rue.

On vous emmène aujourd'hui visiter ceux qui, bien malgré eux, sont au cœur du tsunami de la maladie mentale.

UN DOSSIER DE KATIA GAGNON ET HUGO MEUNIER À LIRE EN PAGES 2 À 5

PHOTO MARTIN TREMBLAY, LA PRESSE

LE SÉJOUR DE VOTRE ENFANT OFFERT!*

Punta Cana, Rép. dominicaine
7 116 \$*
famille de 4 personnes
départ le 29 mars

Offre disponible pour un voyage entre le 23 février et le 27 juin 2008 à Punta Cana, Rép. Dom. - Sandpiper, Floride Cancun Yucatan et Ixtapa Pacific, Mexique

Club Med



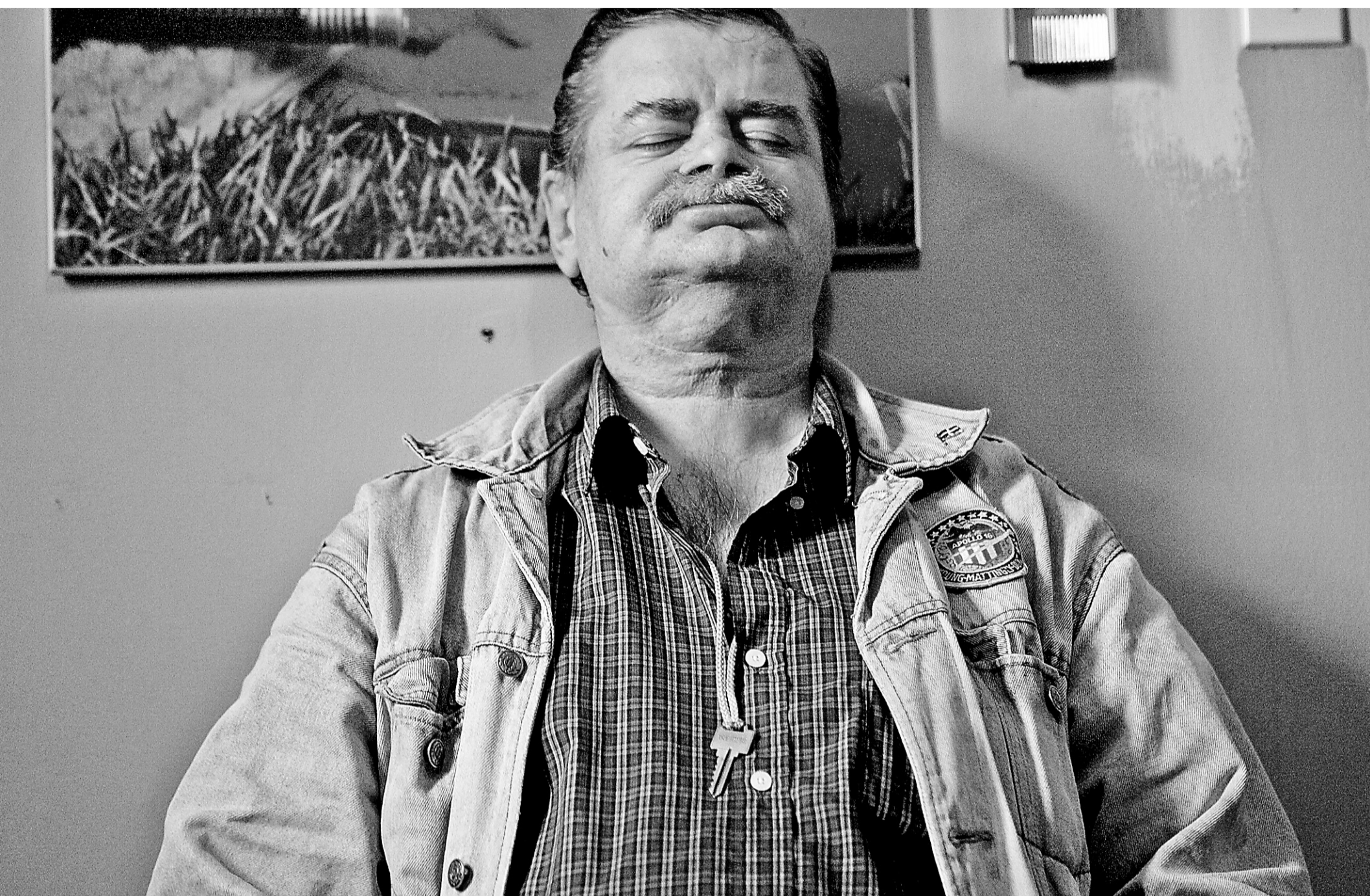
CINQUIÈME SAISON

514 270.1237

30 avenue de l'Épée | Outremont | sans frais : 1 800 5.SAISON

*Départs de Montréal. Pour les nouvelles réservations seulement. Le prix en exemple est pour une famille de 4 (2 adultes et 2 enfants de 5 et 11 ans), pour 7 jours, dans une chambre de catégorie standard, vol inclus (Air Transat). L'offre s'applique aux enfants âgés entre 0 et 15 ans, séjournant entre le 23 février et le 27 juin 2008 (entre le 12 janvier et le 27 juin 2008 pour Sandpiper). Un minimum de 7 nuits est requis. Frais d'adhésion en sus. Titulaire d'un permis du Québec. Les conditions particulières de cette offre, visibles sur clubmed.ca (section Offres spéciales), et les conditions générales de la brochure s'appliquent. Le prix inclut la TPS et la TVQ mais pas les frais de contribution au fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages de 3.50\$ par 1,000\$.

SÉRIE / LA VIE APRÈS LES ASILES / 2. AU CŒUR DU TSUNAMI



Au Québec, plus d'un million de personnes souffrent de troubles de santé mentale.

PHOTO MARTIN TREMBLAY, LA PRESSE

LES ANGES GARDIENS DE MONTRÉAL

Ils arpentent les bas-fonds de Montréal. Ils se mettent du Vicks sous les narines pour entrer dans des taudis aux planchers couverts de déjections. Ils découvrent des vieilles dames atteintes de démence emmurées dans leur logement. Ils négocient avec des paranoïaques sur le point d'exploser. Ils sauvent des sans-abri à moitié gelés dans la rue. Ils restent avec des bébés dans les bras quand les mères sont emmenées à l'hôpital, attachées sur des civières. Ils sont les pompiers de la santé mentale, les anges gardiens de Montréal. Nous avons passé trois jours avec eux.

À cause du très fort tabou entourant la maladie mentale, les personnes qui en sont atteintes acceptent rarement de se faire photographier. Pour cette exceptionnelle série sur la désinstitutionnalisation, plusieurs malades ont courageusement consenti à montrer leur visage à nos photographes. Qui ont même eu accès à des endroits où, de mémoire d'intervenant, on n'avait jamais admis un photojournaliste.



KATIA GAGNON

Quand sa nièce de 12 ans lui a demandé ce qu'il faisait dans la vie, Michel D'Astous a opté pour la franchise. «J'emmène des fous dangereux à l'hôpital», a-t-il répondu à la gamine.

Depuis quatre ans, l'infirmier spécialisé en psychiatrie fait partie de l'équipe Urgence psychosociale-justice, UPS-J. Un organisme fondé il y a 10 ans à la demande des policiers, qui réclamaient de l'aide pour les interventions, de plus en plus nombreuses, impliquant des personnes atteintes de troubles mentaux. «Les coucou», comme les surnomment les policiers.

L'équipe d'une trentaine d'intervenants, qui œuvre sept jours sur sept, jour et nuit, est constamment sur la brèche. Leur but : amener la clientèle à accepter les soins. Ils traînent avec eux leur petite trousse de survie. Un lexique de médicaments, un imposant bottin de numéros de téléphone – hôpitaux, CLSC, DPJ. Des masques, des gants, des couvre-chaussures et du Vicks, pour les interventions en milieu insalubre. Et, bien sûr, un cellulaire, la ligne d'urgence d'UPS-J.

Nous sommes dans une maison de l'est de Montréal, destinée aux jeunes qui veulent se sortir de la rue. Les intervenantes ont appelé UPS-J, car elles sont inquiètes. Tara, une jeune fille de 19 ans, enceinte, a des comportements franchement bizarres.

On l'entend souvent crier de sa chambre. Hier, à la cuisine, elle a eu une longue conversation avec une orange. Et, il y a quelques jours, est survenu ce bizarre incident du cou-teau qui a «glissé», laissant une belle estafilade sur son poignet.

La porte de la chambre s'ouvre. Tara est là, jolie fille, impeccablement habillée et maquillée, dans cette chambre minuscule où trône une belle collection de poupées. Son

SÉRIE / LA VIE APRÈS LES ASILES / 2. AU CŒUR DU TSUNAMI



UPS-J, C'EST QUOI?

Depuis 10 ans, les intervenants d'UPS-J ont répondu à plus de 30 000 appels faits, en majorité, par la police. Les 30 intervenants font de l'assistance téléphonique, mais leur travail principal est de se rendre sur place, en situation de crise. Leurs mandats sont multiples : épauler la police, conseiller des proches qui désireraient faire une requête en évaluation psychiatrique, intervenir auprès de la famille d'une personne qui vient de se suicider et aussi, user de la fameuse loi P-38 pour conduire des malades à l'hôpital contre leur gré. À gauche, ce sont leurs outils de travail. Gants, couvre-chaussures, bonnet et Vicks pour les interventions en milieu insalubre, où les odeurs sont souvent très fortes.



Plus de 8000 d'entre eux vivent, comme cette dame, dans des ressources gérées par les hôpitaux ou le communautaire.

PHOTO MARTIN TREMBLAY, LA PRESSE

t-shirt court laisse voir son ventre proéminent. « Bonjour, je suis infirmier. Je suis ici pour t'aider », lui dit gentiment Michel D'Astous, flanqué de sa coéquipière, Martine Bergeron, criminologue de formation.

Tara semble surprise. « M'aider? Mais comment? » dit-elle en battant des cils. Plus la conversation avance, plus la jeune fille apparaît troublée. Elle passe de l'agressivité à l'angoisse la plus totale. Soudain, elle se tourne vers la fenêtre. « Vous avez entendu? » lance-t-elle. Personne n'a parlé. « Qu'est-ce qu'ils ont dit? » demande Michel. « Je ne sais pas, je ne sais pas. Souvent, les voix me traitent de salope », chuchote-t-elle en roulant des yeux.

« Mes problèmes ont commencé en même temps que mon ventre », dit-elle. Elle a dit aux intervenantes, il y a quelques jours, qu'elle avait l'impression « qu'un insecte lui rongerait l'intérieur ». Appuyés au chambranle de la porte, Michel et Martine lancent délicatement leurs lignes. Ils tentent, imperceptiblement, de créer une alliance avec Tara afin de la convaincre de se rendre à l'hôpital pour voir un psychiatre. Rien à faire.

Elle finit par leur claquer la porte au nez. Ils n'insistent pas, de peur que la jeune fille quitte la ressource pour se retrouver de nouveau à la rue. « Il ne faut pas qu'elle accouche dans le banc de neige », dit Michel D'Astous.

Que faire? C'est ce que les intervenantes de la maison, qui ne sont pas des spécialistes de la santé mentale, se demandent. Réponse: pour l'instant, rien. « Elle se désorganise lentement mais sûrement. Mais il faut qu'il y ait d'abord des éléments de perte de contrôle », leur explique Michel.

Seule option possible: la requête en évaluation psychiatrique. Deux jours plus tard, avec d'autres éléments « inquiétants », Tara, sur ordre du tribunal, sera emmenée de force à l'hôpital.

« Les gens font de la pensée magique. Ils croient qu'en nous appelant, on va tout régler. Mais on fonctionne dans un cadre légal très précis », explique Michel D'Astous. À moins de poser un danger grave et immédiat, personne ne peut être

amené contre son gré devant un psychiatre. « Souvent, on est obligés de repartir les deux mains dans les poches. On ne peut même pas donner un numéro de téléphone, la personne n'en veut pas! » dit Martine Bergeron.

Même quand on réussit à convaincre le malade de se rendre à l'hôpital, rien ne dit qu'il va y recevoir des soins. Nathalie Yvon, qui fait partie de l'équipe d'UPS-J, se souvient très bien du cas de « Peter Parker », un sans-abri qui se prenait pour Spider-Man et a fait l'objet d'une quinzaine d'interventions.

Jamais les hôpitaux ne l'ont gardé plus de quelques heures. « Il a fini par agresser quelqu'un. Le juge l'a envoyé à l'institut Pinel. Il y est resté plusieurs mois », raconte M^{me} Yvon.

« Les hôpitaux nous disent souvent: il n'est pas suffisamment dangereux, on ne le garde pas. Il arrive que les gens ne soient même pas vus par un psychiatre », dit Jason Champagne, chef d'administration du programme UPS-J.

Et, parfois, les intervenants « découvrent » littéralement des malades dont le réseau de la santé ignorait l'existence. Comme Madeleine Aubut, 86 ans. La vieille dame, qui vit seule, a crié à ses voisins d'appeler la police après que quatre inconnus furent entrés dans son logement. Le problème, c'est qu'il n'y avait personne. M^{me} Aubut, à un stade avancé de la maladie d'Alzheimer, avait des hallucinations.

Depuis deux mois, elle ne prenait plus ses médicaments contre l'hypertension. Sa pression était dans le plancher. Après l'intervention des policiers, qui ont appelé UPS-J, M^{me} Aubut s'est enfin retrouvée là où elle aurait dû être depuis longtemps: à l'hôpital.

« On est des anges gardiens dans cette ville-là. Avec les appels, on finit par trouver parfois des vieilles personnes qui se nourrissent aux biscuits soda et qui n'ont pas enlevé leurs pantoufles depuis un an », dit Michel D'Astous.

Les intervenants d'UPS-J sont confrontés à ce que la société a de pire. Pauvreté, toxicomanie, prostitution, taudis. Lors de notre passage, Yolande Riendeau, intervenante d'expérience, revenait tout juste d'une intervention pathétique. La locataire, atteinte d'une maladie dégénérative, héberge depuis peu un ami. L'auxiliaire familiale du CLSC croit que ce nouveau conjoint l'exploite et la brutalise. En plus, son propriétaire menace de l'expulser.

L'appartement est effectivement un taudis, constellé de culottes d'incontinence souillées, d'assiettes cassées et de bouteilles d'alcool. À l'arrivée des intervenants, le couple est couché dans le lit. Ils sont tous deux nus. Les bras couverts de bleus, la dame est

« On est des anges gardiens dans cette ville-là. Avec les appels, on finit par trouver parfois des vieilles personnes qui se nourrissent aux biscuits soda et qui n'ont pas enlevé leurs pantoufles depuis un an. »

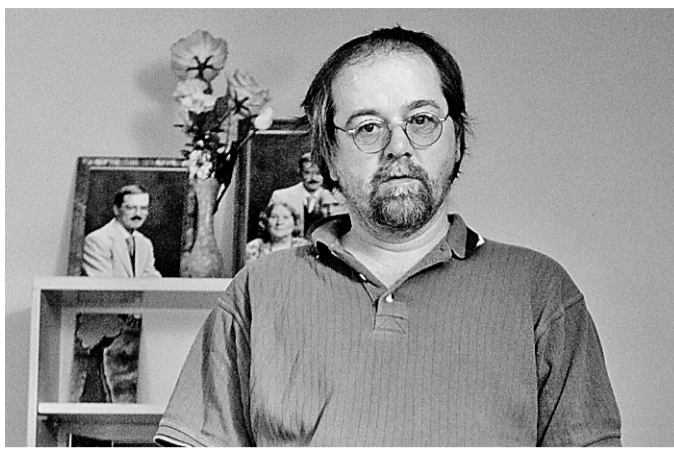
complètement perdue. Elle se croit en 1986. Son nouveau conjoint a vendu tout ce qui se trouvait dans l'appartement. Selon son bon vouloir, il la transfère de son fauteuil roulant au lit pour avoir des relations sexuelles. Il se dit peintre et déclare « qu'il a fait de grandes choses pour l'humanité ».

Au milieu de ce tableau d'horreur, la dame est euphorique. « J'avais l'impression de rêver, d'être dans une pièce de théâtre », raconte M^{me} Riendeau.

« Mais on n'avait aucun élément de danger grave et immédiat », raconte sa coéquipière, Isabelle Longpré.

Le CLSC continue de surveiller le cas. La famille a enclenché des procédures pour faire déclarer la dame inapte. D'ici là, si elle fait effectivement face à l'expulsion, les intervenants d'UPS-J pourront revenir. Une femme en fauteuil roulant sans ressources jetée à la rue en plein hiver: cette fois, le danger sera grave et immédiat.

SÉRIE / LA VIE APRÈS LES ASILES / 2. AU CŒUR DU TSUNAMI



Quarante mille malades sont hospitalisés chaque année en psychiatrie.

PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE

QUATRE HEURES CHRONO

« À l'hôpital, en voyant entrer Guillaume, l'infirmière de garde lève les yeux au ciel. Pas encore lui! »

KATIA GAGNON

Le jeune homme est assis sur une chaise à la gare centrale d'autocars. Son regard, aiguisé comme la lame d'un couteau, donne froid dans le dos. Il est bien habillé. Il s'exprime clairement. Et pourtant, il est gravement malade. Les psychiatres n'ont pas encore déterminé la nature exacte de son mal. Et dans 48 heures, si rien n'est fait, il sera mort.

En effet, il s'apprête à s'embarquer pour New York avec, dans son sac, de très minces réserves d'insuline. Or, au bout d'une journée sans médicament, il risque le coma diabétique. Pris de panique, son père a appelé les policiers, qui ont contacté les bureaux d'UPS-J.

En arrivant à la gare, les policiers surveillent le jeune homme de loin. La difficile tâche de Michel D'Astous et Martine Bergeron commence. Les deux intervenants se lancent dans une délicate marche sur un fil de fer: ils doivent convaincre Guillaume – c'est le nom du jeune homme de 26 ans – de se rendre à l'hôpital. Michel l'aborde. « On est inquiets pour vous. À cause de votre diabète. »

Guillaume le regarde d'un œil froid. « Je ne parle pas aux étrangers. » Pourquoi vouloir aller à New York? « Tant qu'à être malade au Québec, je vais aller réussir à New York », lance-t-il.

Guillaume s'est retrouvé trois fois à l'hôpital au cours du dernier mois. Chaque fois, il a eu son congé. Épuisés, ses parents l'ont mis à la porte. Il est dans la rue. Et pourtant, l'hôpital l'a chaque fois laissé sortir sans peine.

Michel D'Astous converse avec le psychiatre de Guillaume. « Il peut éclater à rien », conclut-il de leur échange. « On a une bombe entre les mains. »

« Est-ce qu'on a un 38 ici? » demande Martine, qui fait allusion à la loi qui permet au personnel médical de contraindre un malade à se rendre à l'hôpital.

La réponse de son coéquipier fuse rapidement. « Il est impulsif, imprévisible. Son jugement est altéré. Et il se met en danger. Le coma, c'est dans 24 heures. »

Michel appelle l'ambulance. Si nécessaire, Guillaume y entrera de force. « Ça, c'est la partie de ma job que j'haïs le plus. Le show », dit Martine.

En douce, les policiers ont fait venir des renforts. Ils étaient trois, ils sont maintenant neuf.

L'ambulance arrive. La tension est palpable. Les policiers sont prêts à saisir le jeune homme pour l'attacher sur une civière.

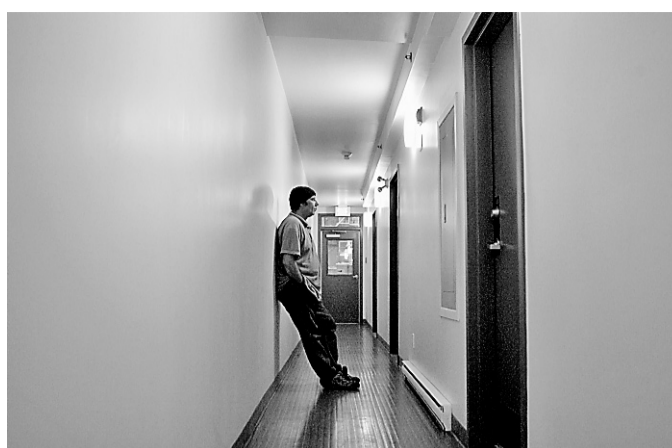
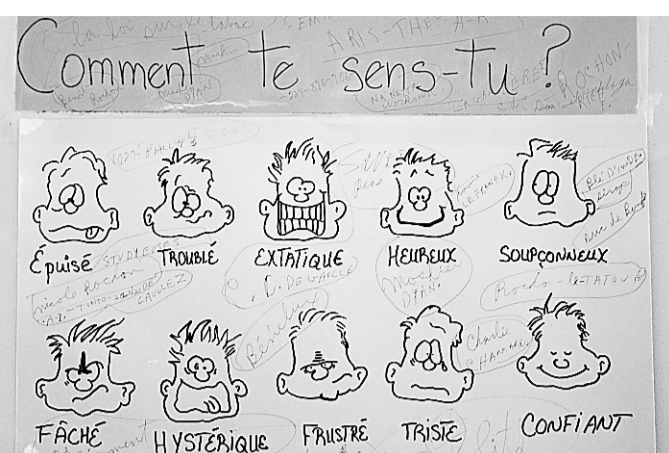
Ça ne sera pas nécessaire. Guillaume se lève, théâtral. Il entre dans l'ambulance, s'assoit sur la civière et s'attache lui-même.

À l'hôpital, en voyant entrer Guillaume, l'infirmière de garde lève les yeux au ciel. « Pas encore lui! » Les intervenants d'UPS-J ont parlé au psychiatre de Guillaume, qui a averti l'urgentologue de ne pas le laisser aller. « C'est un plaqué or, explique Michel D'Astous. Il se présente bien, mais il n'y a rien en dessous. »

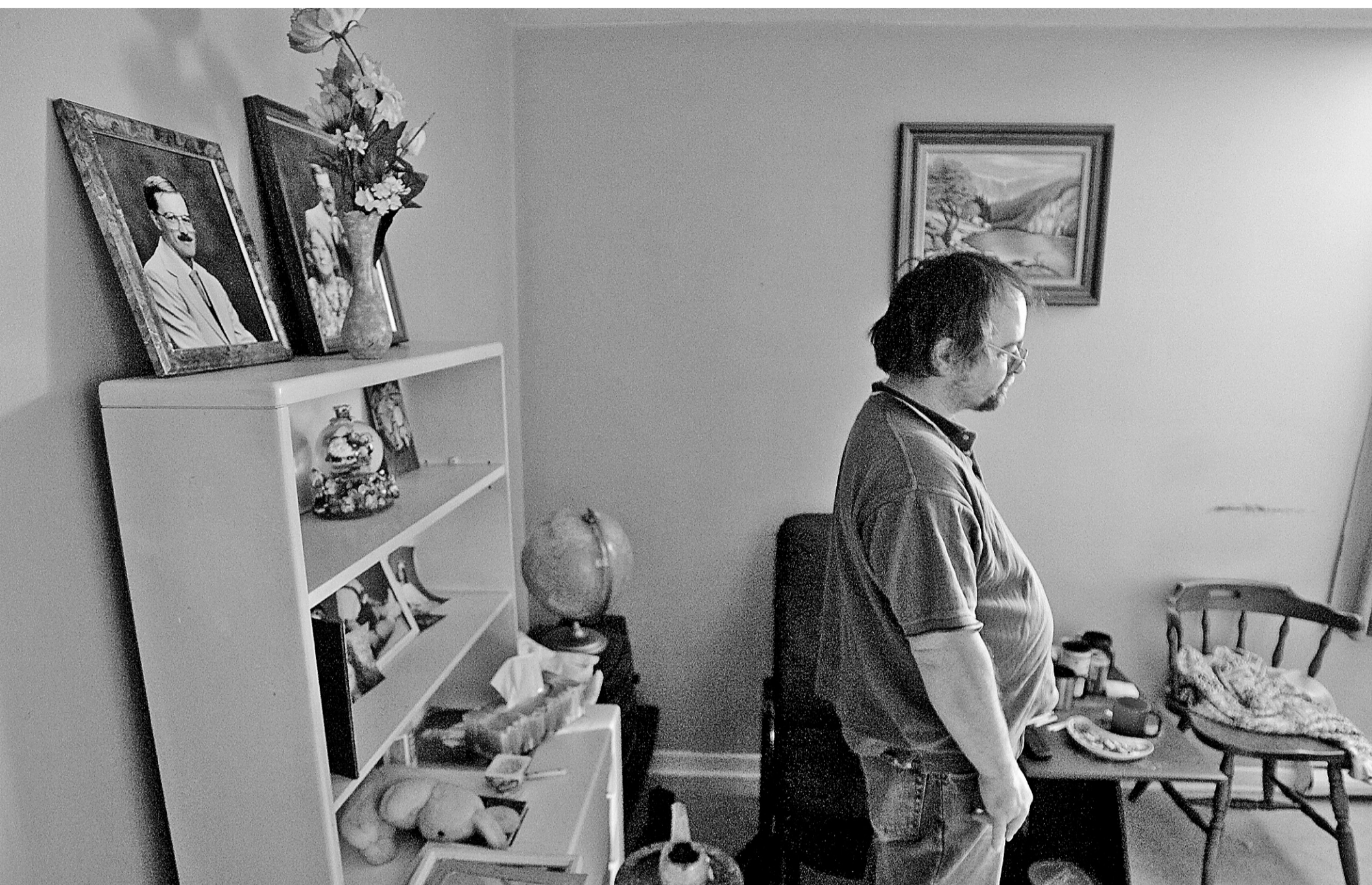
Deux heures plus tard, les deux intervenants sont au bureau. Affamés, ils dînent puis se mettent à la rédaction du rapport d'intervention. Le téléphone sonne. C'est le père de Guillaume. Son fils vient d'avoir son congé de l'hôpital. Il est dans la rue. Quatre heures, top chrono, après le début de l'intervention, Guillaume est revenu à la case départ.

Michel D'Astous, le visage fripé par la fatigue, est frappé par la foudre. « Je suis découragé », dit-il. Les deux intervenants ne peuvent rien faire. « Lâcher prise, c'est un art », dit Martine.

SÉRIE / LA VIE APRÈS LES ASILES / 2. AU CŒUR DU TSUNAMI



PHOTOS MARTIN TREMBLAY, LA PRESSE



Ce patient hébergé dans un foyer de groupe tourne le dos à sa propre photo, qui le représente en des temps plus heureux, avant que ne frappe le séisme de la maladie mentale. PHOTO MARTIN TREMBLAY, LA PRESSE

Le lendemain, le dossier de Guillaume est complété par une autre intervenante. «Plusieurs psychiatres ont vu le patient. Différentes opinions émergent. Le client est probablement en état de psychose», peut-on lire. Mais il ne veut pas prendre de médicaments. Personne ne peut l'y forcer.

La dernière note au dossier est d'une douloureuse ironie pour les intervenants d'UPS-J. «On nous dit que nous serons probablement rappelés.»

SÉRIE /// LA VIE APRÈS LES ASILES

AUJOURD'HUI > Au cœur du tsunami

DIMANCHE > L'hôpital dans la ville

LUNDI > Les béquilles du réseau



PHOTO MARTIN TREMBLAY, LA PRESSE

PETIT LEXIQUE DE LA SANTÉ MENTALE

LA LOI P-38

Cette loi d'exception permet de conduire un malade à l'hôpital contre son gré, s'il pose un danger grave et immédiat pour lui-même ou les autres. Comme un suicide ou une agression sur autrui.

REQUÊTE EN ÉVALUATION PSYCHIATRIQUE

Ce formulaire permet à un proche de réclamer qu'un malade qui refuse d'être soigné soit évalué par un psychiatre. Le formulaire est déposé devant un tribunal. Un juge accepte ou rejette la requête.

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC

C'est ce tribunal qui prend les décisions quant aux personnes atteintes de maladie mentale. Il émet des ordonnances, qui imposent, par exemple, un suivi médical aux malades.

LA LOI SUR LA CONFIDENTIALITÉ DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Les intervenants du réseau sont tenus à la plus stricte confidentialité. Les renseignements personnels concernant un patient ne peuvent être échangés, même entre deux établissements de santé, si le client n'y consent pas. À moins qu'il pose un danger immédiat.

— Katia Gagnon



PHOTO MARTIN TREMBLAY, LA PRESSE

FORUM

À la mémoire
de Louis Martin

LYSIANE
GAGNON
lgagnon@lapresse.ca

Un grand journaliste vient de s'éteindre. Louis Martin était un modèle de conscience professionnelle et de rigueur intellectuelle. Un homme aux talents multiples: rares sont les journalistes capables d'exceller à la fois dans l'écrit et dans la presse parlée. Lui l'était.

Il écrivait comme il parlait: avec clarté et précision, une correction absolue et une élégance sans prétention. Pendant les premières années de sa longue carrière, il alterna entre la presse écrite et Radio-Canada, passant du *Nouveau Journal*, de Jean-Louis Gagnon, à la SRC, puis au magazine *MacLean's* (l'ancêtre de *L'actualité*) qu'il dirigea avec brio avant de revenir animer une pléiade d'émissions d'affaires publiques à la radio et à la télévision de Radio-Canada.

C'était un animateur hors pair et un intervieweur extraordinaire: il savait poser la question qu'il fallait au bon moment, déceler les moindres contradictions chez l'interlocuteur, le pousser dans ses derniers retranchements. Jamais complaisant, il pouvait être agressif mais sans jamais dépasser les bornes, animé du seul désir de comprendre et de faire comprendre.

Toujours parfaitement renseigné sur le sujet traité, il pouvait acculer n'importe quel politicien au mur, y compris le redoutable Pierre Elliott Trudeau. C'est avec les puissants qu'il était dur. Ce n'était pas le genre d'homme à mettre en boîte des invités vulnérables.

Louis était un homme très drôle dans la vie privée – moqueur et taquin à ses heures, il avait un sens de l'humour acéré –, mais à l'écran ou au micro, il était d'un imperturbable sérieux. Les choses importantes, il les prenait au sérieux.

Sa culture politique était exceptionnellement vaste. Pétri de la culture humaniste qui produit les «têtes bien faites» de Montaigne, ce familier des grandes œuvres littéraires connaissait tout de la politique, ici et ailleurs.

Il connaissait aussi l'Histoire et ne se laissait jamais abuser par les modes, les préjugés ou la rectitude politique. Il suivait passionnément l'actualité internationale. Sa curiosité toujours en éveil, il dévorait les magazines étrangers, les bouquins susceptibles d'ouvrir encore plus largement ses horizons déjà si bien branchés sur le monde.

**Il était sceptique et méfiant
devant tous les extrémismes,
quels qu'ils soient.**

Il connaissait tout mieux que tous les autres journalistes. Pourtant, il n'a jamais voulu s'orienter vers le journalisme d'opinion. Il restait, dans l'âme et la pratique, un reporter, un intervieweur, un observateur s'efforçant constamment de rester objectif et de garder ses distances par rapport à l'événement.

Personne n'aura jamais su s'il était souverainiste ou fédéraliste. Souverainiste avec les fédéralistes, fédéraliste avec les souverainistes, il préférait contredire son interlocuteur, se faire l'avocat du diable, énoncer la thèse inverse à celle que vous défendiez, ne serait-ce que pour le plaisir de la discussion (un sport qu'il adorait et dans lequel il excellait), et probablement aussi pour d'autres raisons plus secrètes.

Louis Martin était, politiquement, un agnostique, ce qui est bien la meilleure position pour un reporter. Il savait que rien n'est jamais ni blanc ni noir, et que toute médaille a deux côtés (souvent davantage). Il aimait citer Jean Lacouture, qui disait que «le journalisme est un accoucheur de modérés». Il était sceptique et méfiant devant tous les extrémismes, quels qu'ils soient. Ce à quoi il croyait, farouchement, c'était à la démocratie.

Nul moins que lui – lui si brillant, si vif et si intelligent – n'aurait dû être frappé par ce fléau des temps modernes qui s'abat aveuglément sur les meilleurs d'entre nous, pauvres humains. Comme tous ses amis, je l'ai vu graduellement perdre son éclat, son rire sonore, des bouts de mémoire, son amour de la vie.

Pour nous tous, et évidemment au premier chef pour sa famille, le deuil a commencé il y a plusieurs années. Cette chienne de maladie qui l'a prématurément arraché aux siens et à ce métier qu'il aimait tant, était imméritée, injuste, absurde comme la mort elle-même.

À sa femme Hélène, sa compagne de toute une vie, à ses enfants dont il était si fier et à ses petits-enfants qu'il aimait tant, j'offre mes plus sincères condoléances. Votre chagrin, nous sommes très nombreux à le partager, et cela inclut des milliers de gens qui ne l'ont jamais connu personnellement.

Qui, parmi tous les lecteurs et les auditeurs qui l'ont fidèlement suivi, pourra jamais oublier cette voix grave, cette façon de qui coulait de source, cette passion si évidente pour le travail sacré de l'information?

P-R-U-D-E-N-C-E-!

Ceux qui façonnent le débat public sur un sujet aussi important que la langue devraient faire preuve de moins de sensationnalisme



MARCEL CÔTÉ
*L'auteur est
associé fondateur
de SECOR
Conseil.*

La tempête médiatique des derniers jours sur la situation du français à Montréal rappelle étrangement celle autour des frasques de Hérouxville, qui a lancé le débat sur les accommodements raisonnables sur de biens mauvaises pistes. Le simple fait qu'un organisme gouvernemental refuse de publier une étude d'un chercheur risque d'amorcer le débat public sur une toute aussi mauvaise lancée.

Le chercheur en question, Marc Termote, est bien connu. Il écrit sur le sujet depuis plus de 30 ans. Quoique respecté, il n'en reste pas moins qu'il a des positions et des partis pris qui ne laissent personne indifférents. De plus, le Comité de suivi de la situation linguistique compte parmi ses membres le mathématicien Charles Castonguay, de Gatineau, un personnage qui dénonce l'anglicisation du Québec depuis trois décennies. Si Charles Castonguay se dit satisfait d'une étude sur l'équilibre linguistique au Québec, et c'est le cas ici, il y a lieu d'allumer des feux jaunes et d'inviter à la prudence.

Le professeur Termote a publié des études similaires sur la situation du français, en 1988 et en 1996, pour le compte du Conseil de la langue française. Dans ces deux études, et davantage en 1996 qu'en 1988, il argumentait déjà que la chute de la fécondité chez les francophones, conjuguée à l'accroissement de l'immigration non francophone, favoriserait une baisse de la proportion des francophones au Québec, phénomène qui, selon lui, pouvait être dramatique à Montréal et à Gatineau. Il insérait ces conclusions dans une avalanche de scénarios démographiques (une quinzaine, si ma mémoire est bonne), pour conclure que les scénarios les plus extrêmes étaient les plus probables.

Le professeur Termote est intervenu à quelques reprises pour lancer des mises en garde contre l'immigration, qu'il voit comme un facteur d'anglicisation pour le Québec, ou pour le moins, un facteur de marginalisation du français.

Je n'ai pas lu l'étude de 2006, mais si elle est fidèle à la pensée de Marc Termote, il y a repris ses thèmes familiers, présentant une quinzaine de scénarios démographiques, décrétant que le plus extrême est le plus probable (une manœuvre de chercheur quelque peu douteuse et très irritante) et concluant que l'île de Montréal basculera du côté

**On pourrait dire de la vision
linguistique de Marc Termote
qu'elle est très belge, c'est-à-dire
binaire (le français contre les
autres langues).**

des non-francophones d'ici peu. Cette conclusion est une opinion, celle d'un chercheur engagé depuis 30 ans, quoique Marc Termote aime bien se dire objectif, comme tous les chercheurs qui ont des opinions.

Beaucoup de commentaires ont été faits à la suite de la publication de ces nouvelles données, certains criant à l'anglicisation du Québec, d'autres y voyant une consolidation de la francisation. Le débat n'a toutefois pas soulevé de passion, et il fut généralement reconnu que le français langue d'usage au Québec était en progression partout au Québec, incluant Montréal, ce qui était le premier objectif de la loi 101.

On pourrait dire de la vision linguistique

de Marc Termote qu'elle est très belge, c'est-à-dire binaire (le français contre les autres langues) et intégriste (une langue partout au travail, à la maison et dans la rue), comme elle l'est dans son pays d'origine.

Malheureusement, la société québécoise et montréalaise est plus complexe, car le Québec est et demeurera une société d'accueil et devient de plus en plus diversifiée. Notre comptabilité linguistique et en particulier, la définition d'un francophone, devra en tenir compte.

Par ailleurs, il est bon de rappeler certains grands constats quant à la situation linguistique au Québec, particulièrement si les équilibres linguistiques à Montréal font l'objet d'un débat public.

– Le français est devenu la langue commune au Québec et à Montréal, un acquis des grands débats linguistiques des années 60 et 70.

– Comme minorité francophone d'Amérique, les Québécois doivent avoir une sage prudence face à la présence publique de l'anglais. Mais paradoxalement, nous devrions comme citoyens d'Amérique du Nord la posséder, comme langue seconde essentielle.

– Quant à la volonté des nouveaux arrivants de conserver à la maison leur langue maternelle, nous ne devrions pas nous en offusquer, et surtout ne devrions pas accepter ces scénarios intellectuels monstrueux où ceux qui parlent une langue autre que le français ou l'anglais à la maison sont montrés du doigt et le phénomène déploré.

Ceux qui, par leurs dires et leurs écrits, façonnent le débat public sur un sujet aussi important que la langue devraient faire preuve de moins de sensationnalisme et porter davantage attention aux tendances de fonds qui structurent l'évolution de notre société. Est-ce trop leur demander?

Un mal incommensurable

« Depuis l'assassinat de Cathy, c'est comme un brasier qui ne veut pas s'éteindre, qui me brûle, me serre, m'étouffe et me fait mal. »

DANIELLE URGON

L'auteure était la mère de Cathy Carretta. Nous publions ici un extrait du texte qu'elle a lu, lundi dernier, devant les commissaires de la Commission nationale des libérations conditionnelles pour s'opposer à la libération de Jean-Paul Gerbet, l'assassin de sa fille, après 10 ans de prison.

Je me nomme Danielle Urgon et suis la maman de Cathy Carretta, assassinée à l'âge de 23 ans par Jean-Paul Gerbet, 32 ans. J'aimerais vous parler des grandes difficultés que j'ai éprouvées à vivre depuis cette date fatidique du 10 février 1998 où Cathy a été retrouvée sans vie.

Pour une maman, perdre son enfant est immensément douloureux. Mais perdre son enfant de cette façon-là, n'a pas sa raison d'être. C'est un mal incommensurable qui nous laisse anéantie. J'ai connu bien des difficultés et de gros chagrins dans ma vie, mais rien ne se compare à ce mal-là.

J'ai dû aller identifier mon enfant à la morgue. On m'a laissé quelques minutes devant une civière où ma petite gisait toute violacée, méconnaissable, avec toutes les traces de souffrances imprégnées sur son visage, son cou et son corps. Revêtue du pyjama que je connaissais bien, je pouvais constater toute la souffrance que Cathy avait dû vivre seule, sa maman, et loin de tous ceux qui l'aimaient. C'est mon petit, mon enfant qui est là et cela n'a pas d'autre nom que l'horreur. Une horreur qui vous glace, qui vous donne envie de vomir, qui vous remue jusqu'au fond des tripes. Qui vous casse en morceaux dans une douleur terrible, inexplicable avec des mots tellement c'est douloureux. Insoutenable. On voudrait hurler, hurler, hurler... J'avais si mal. J'aurais préféré être là, moi, à sa place. Ce n'était pas à elle d'être là! Elle était bien trop jeune pour cela.

L'évidence de n'avoir pu la protéger de ce prédateur, moi sa mère, comment était-ce possible... Je n'avais rien vu venir. Cette pensée ne me quittera plus.

Comment aurais-je pu imaginer que mon enfant courait un tel danger avec cet homme? Où était la faille?



Danielle Urgon et sa fille Cathy, en mai 1997, quelques semaines avant qu'elle ne soit assassinée.

Je n'avais plus d'enfant, c'était fini. Je n'avais plus de force. Je ne pouvais pas arriver à croire que Jean-Paul Gerbet avait accumulé tant de haine pour en arriver là. Tuer celle qui l'avait tant aidé. Sa jeune vie réduite à néant par sa faute et ce mal insupportable jusqu'au plus profond de moi, jusqu'au fond de l'âme, une envie de vomir, de vomir devant tant d'injustice.

**« On voudrait hurler, hurler, hurler... J'avais si mal.
J'aurais préféré être là, moi, à sa place. Ce n'était pas à elle
d'être là! Elle était bien trop jeune pour cela. »**

On m'a remis les effets personnels de Cathy et je suis partie seule, «zombi», tenant au creux de ma main la chaîne et la baguette que je lui avais offertes. Les présents symbolisant l'amour d'une mère pour son enfant.

Depuis, c'est comme un brasier qui ne veut pas s'éteindre, qui me brûle, me serre, m'étouffe et me fait mal. Qui, à aucun moment du jour ou de la nuit ne me laisse de répit et qui, à tout instant,

peut se raviver à la mémoire d'un souvenir qui surgit à l'improviste, une photo, une musique qu'elle aimait, l'odeur de son parfum, d'un de ses amis que je croise, ou à la vue d'un objet familier.

Cela me laisse chaque fois accablée, abattue, «vidée» pour retomber à la case départ, anéantissant par le fait même tous mes efforts à survivre.

Je peux me décrire, sans exagérer, comme brisée, en miettes. Malgré une excellente santé, j'ai mal partout. Je me sens démolie.

Depuis lors, ma vie n'a plus la même saveur. Je suis en mode survie. Cette lourdeur au fond de moi, cette immense tristesse que je traîne avec peine et misère, année après année. Cet événement m'a enlevé ma joie de vivre, mon optimisme, ma résistance, et m'a fragilisé et m'a fait vieillir. (...)

André Desmarais > Président du conseil d'administration **LA PRESSE**
 Guy Crevier > Président et éditeur
 Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
 Eric Trottier > Directeur de l'information **André Pratte** > Éditorialiste en chef

FORUM

ÉDITORIAL

Le français : que faire ?



apratte@lapresse.ca

ANDRÉ PRATTE

Cela arrive au moins une fois aux cinq ans: revoici le Québec plongé dans le débat linguistique.

Comme lors d'une controverse similaire qui avait éclaté dans les années 90, c'est une étude du démographe Marc Termote qui est à l'origine de ce nouveau sursaut d'inquiétude des Québécois.

Ce qu'on sait des conclusions de cette étude n'ajoute rien à ce que nous connaissions déjà et à ce que M. Termote soutient depuis des années: dans l'île de Montréal, la proportion de francophones de souche s'effrite.

Quelles que soient les mesures prises pour franciser les immigrants à Montréal, on ne compensera pas l'exode et l'infécondité de dizaines de milliers de francophones de souche.

Il faut tout de suite préciser que ce déclin ne se fait pas au profit de l'anglais mais en raison de la hausse importante du nombre d'allophones.

Les immigrants étant de plus en plus nombreux, ils ont beau adopter le français (les données du recensement de 2006 sont très encourageantes à cet égard), la faible natalité des francophones et leur exode vers les banlieues font que 53 % des Montréalais parlent le français à la maison, contre 60 %, il y a 20 ans.

Faut-il s'en inquiéter? Pas si l'on songe à la place dominante du français dans l'ensemble du Québec. La langue de Vigneault reste la langue maternelle et d'usage de 80 % des Québécois.

La seule approche responsable dans ce dossier, c'est de saisir le problème dans toute sa complexité.

La situation dans l'île de Montréal doit toutefois nous préoccuper parce que c'est ici que s'installent la très grande majorité des nouveaux arrivants.

Même si l'école francise les enfants, l'intégration linguistique de ces communautés sera plus difficile à mesure que les francophones de souche sont moins nombreux.

Le gouvernement du Québec doit suivre la situation de près et ne pas lésiner sur les moyens

pour faciliter l'intégration en français des immigrants. C'est ce que proposait jeudi le député péquiste Daniel Turp.

Malheureusement, tous les politiciens ne font pas preuve de la même sagesse. Sortent alors du chapeau toutes sortes d'idées qui séduisent une population inquiète. Toutefois, on ne règle pas un problème aussi délicat par des solutions simplistes.

Le PQ a proposé l'automne dernier de renforcer la loi 101. Cette approche ne changerait pourtant rien à la situation du français à Montréal.

Imposer des certificats de francisation aux PME? Rien n'indique qu'il y a dans ces entreprises un problème particulier; de toute façon, la tâche bureaucratique serait colossale (43 000 entreprises à surveiller!).

Obliger les jeunes allophones à aller au cégep en français? Les données rapportées hier dans nos pages par la professeure Marie McAndrew indiquent que 60 % des « enfants de la loi 101 » poursuivent leurs études au collégial le font en français et que la tendance est à la hausse. Pourquoi recourir à la loi quand les choses s'améliorent?

Depuis plusieurs années, M. Termote estime que freiner l'immigration est la seule façon de contrer le déclin relatif du français dans l'île.

Le malheur, c'est que cette « solution » accélérerait la diminution et le vieillissement de la population québécoise. Le Québec serait un peu plus francophone, mais moins peuplé et plus âgé. À terme, notre nation s'en trouverait bien davantage menacée.

La tournure que prend inmanquablement le débat linguistique tend à placer le blâme sur les anglophones, les immigrants ou la supposée incurie du gouvernement. Or, c'est d'abord le comportement des francophones qui est à la source de la situation actuelle.

Au cours des 20 dernières années, la population de langue maternelle française dans l'île de Montréal a chuté de 100 000 personnes. Pendant cette période, le nombre d'allophones a augmenté de 280 000.

Quelles que soient les mesures qu'on prendra pour franciser les immigrants, on ne parviendra pas à compenser l'exode et l'infécondité de dizaines de milliers de francophones de souche.

La seule approche responsable dans ce dossier, c'est de saisir le problème dans toute sa complexité et d'agir avec l'intelligence et le doigté que cette complexité exige.

Malheureusement, quand il s'agit de langue, nous sommes rarement capables de faire preuve de sérénité. Et les politiciens, le sachant, exploitent sans scrupule nos inquiétudes.



serge.chapleau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

FORUM@LAPRESSE.CA

Un débat qui s'amplifie

Mais qu'est-ce que ce tintamarre autour de la langue? De quelle langue parle-t-on? À ce que je sache, il ne s'agit certainement pas de la langue française puisqu'il s'agit de la langue cadavérique que l'on parle « che-nous », de plus en plus vaguement apparentée à la langue française. Pourquoi diable tant se préoccuper de la langue française quand on sait que les trois quarts des Québécois de « souche » ne savent ni la parler ni l'écrire, à tel point que l'immigré le moins instruit sait très bien qu'il doit l'apprendre de francophones venus d'ailleurs? Décidément, ce débat est aussi incompréhensible que grotesque.

Marie Labrecque
Québec

Des moyens draconiens

Tout le monde sait que le français est en péril à Montréal et que, une fois Montréal perdu, l'anglais s'étendra à tout le territoire québécois. Ce constat exerce déjà un effet démobilisateur. Le français est perdu, du moins dans le cadre politique actuel. L'anglicisation est un effet direct et mécanique du fédéralisme. Le gouvernement libéral du Québec tente de cacher la minorisation du français à Montréal, car ce fait l'obligerait à la remise en question de politiques importantes, voire de son « option ». Lutter contre la fin du français entraînerait une politique nataliste vigoureuse et efficace s'adressant aux Québécois (de souche), le rejet de la clause Canada, la révision des jugements

anglicisants de la Cour suprême, le gel des institutions anglaises du Québec et la suppression de plusieurs d'entre elles. De plus, les chartes des droits et libertés devraient être enchâssées dans une définition identitaire du Québec, le nombre des immigrants diminué radicalement et tout accommodement « raisonnable » refusé dans l'espace public. L'Outaouais est un laboratoire de l'avenir du Québec: l'Ontario anglais nous envahit à vue d'œil, et le français a pratiquement disparu d'Ottawa. Quelle option reste-t-il?

Hubert Larocque
Gatineau

Faute déontologique grave

M^{me} Julie Miville-Dechéne, ombusman de Radio-Canada, Je suis l'un de ceux qui trouvent inadmissible que les politiciens fassent la promotion d'émissions dans le cadre des pubs que diffusent Radio-Canada – comme ça a été le cas avec Jean Charest et Pauline Marois pour la nouvelle émission de Marc Labrèche. Il me semble que c'est là une perversité tout à fait immorale, de sorte que nous vous demandons de vous pencher sur le sujet afin d'éclairer notre lanterne sur ce laxisme qui, s'il n'est pas corrigé, pourrait bientôt nous amener à voir des politiciens nous vanter les mérites du papier torché-cul! Nous croyons que par son laisser-aller, Radio-Canada commet une faute déontologique très grave.

Victor-Lévy Beaulieu

Une vraie bédé

Il est assez rigolo et fascinant d'observer les aventures du 400^e de Québec. Une vraie bédé. Je me souviens d'une conversation dans un café avec une personne travaillant dans un ministère québécois actif dans ces célébrations. Totalement découragée, elle prévoyait (la conversation date de plus d'un an déjà) le bordel le plus total. Je suis certain que l'on va blâmer Montréal, le Plateau, peut-être même une rue précise pour cette catastrophe annoncée (?). On est une province ou ben donc on l'est pas! (air connu)

Martin Richard
Montréal

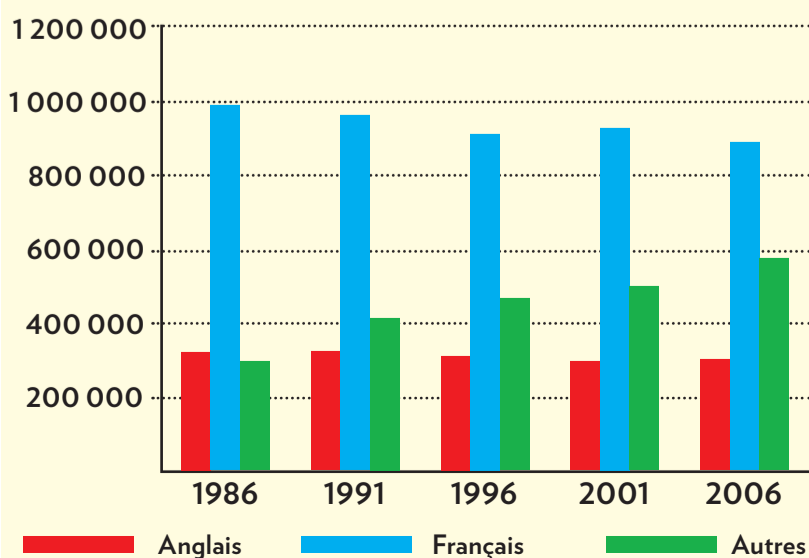
Tous des spécialistes...

Ce terme est galvaudé et employé à toutes les sauces. Je ne sais trop ce qui se cache derrière cette compétence, mais on n'a jamais eu dans notre société autant de spécialistes. Des spécialistes dans tous les domaines, même dans l'art de gonfler sa « gomme ballonne ». Je me méfie de cette cohue d'hommes ou de femmes aux connaissances déguisées sous de gros titres. Plus c'est écrit gros, plus grand est mon doute. Spécialistes de l'électroménager, spécialistes des vitres d'auto, spécialistes des freins, spécialistes de l'extermination, spécialistes en communication, etc. Qu'est-ce que ça mange en hiver?

Yves Deslauriers
Prévost

POPULATION DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

Évolution selon la langue maternelle (1986-2006)



Trouvez l'erreur...

Quel sens des priorités à Montréal... Nous sommes le mercredi 23 janvier. Il est 13 h. Pour 5 % de citoyens en forme et jeunes qui font du vélo, on retrouve une piste cyclable dégagée, salée et sablée. Quant aux autres 95 % des citoyens, familles, enfants, poussettes, marchettes, cannes, vieux, etc. on doit se contenter d'une voie glissante... C'est beau le *politically correct*, mais il y a des limites. Cherchez l'erreur...

Gilles Chauvin
Montréal



PHOTO FOURNIE PAR L'AUTEUR
Photo prise devant la Grande Bibliothèque, à l'angle de la rue Berri et du boulevard De Maisonneuve.

À VOTRE TOUR

LETTRE DE LA SEMAINE

Rester en forme, un devoir



PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE

Pour préserver son capital santé, Laurent Dolbec évite la malbouffe, le tabagisme, les abus d'alcool, en plus de faire régulièrement de l'exercice, dont certaines séances sur son vélo stationnaire.

LAURENT DOLBEC
 Âgé de 74 ans, l'auteur demeure à Montréal.

Le 2 octobre 2007, la consultation publique sur les conditions de vie des aînés au Québec s'est arrêtée à Montréal.

Pour qui connaît la condition socioéconomique des aînés au Québec, la nature des questions et revendications des intervenants dans le débat, était assez prévisible: le manque de ressources humaines et financières, les mauvais traitements infligés à des aînés par des exploitateurs sans scrupule, dont le seul intérêt est le gain financier sans égard aux besoins les plus élémentaires des aînés (le plus souvent des femmes seules sans défense, en perte d'autonomie mentale et physique, vivant dans des logements délabrés, insalubres, et mal chauffés). Des exemples pathétiques ont été soulignés, soulevant la colère et l'indignation des participants.

Je suis sorti de cette expérience, bouleversé et choqué, me demandant comment notre société, supposément riche et généreuse, en était rendue là. Après quelques jours, il m'a bien fallu décoller et essayer de trouver des réponses à mon questionnement. Tous les participants ont parlé avec passion et conviction de leurs droits et privilèges, mais aucun n'a parlé de ses obligations. Au Canada et au Québec, les droits fondamentaux des Canadiens et des Québécois sont bien protégés par les chartes des droits et libertés.

Il y a des circonstances où ces droits sont bafoués, mais notre système judiciaire est là pour rétablir ces droits et sanctionner les transgresseurs. Quant aux privilèges, cette notion est mal comprise par plusieurs, qui croient qu'un privilège est un droit. Par exemple, détenir un permis de conduire est un privilège accordé à toute personne ayant démontré quelle possède les aptitudes mentales et physiques pour conduire un véhicule motorisé, sans mettre en danger sa propre vie et celles des autres. L'État peut nous retirer un privilège, mais il ne peut nous enlever

éloignera de nous les maladies reliées à l'obésité. Les efforts que nous devons fournir pour garder notre capital santé nous paraîtront dérisoires en regard des souffrances physiques qui seront les nôtres si nous nous laissons aller à la facilité et ne faisons aucun effort pour adopter et conserver de saines habitudes de vie.

Une population vieillissante, en mauvaise santé, pèsera très lourd sur les services de santé publique, et nous n'avons pas le droit de léguer ce lourd fardeau aux générations futures. Nous ne pouvons empêcher l'horloge de

Nous ne pouvons empêcher l'horloge du temps, mais nous pouvons retarder notre vieillissement jusqu'à un âge très avancé, garder notre autonomie et demeurer un actif pour la société.

un droit enchâssé dans la Charte des droits et libertés.

Les choses se compliquent lorsque l'on parle d'obligations.

Une de ces obligations pour nous les aînés, en possession de nos facultés physiques et mentales, est celle envers nous-mêmes et la société de préserver à tout prix notre capital le plus important, notre santé physique et intellectuelle. Nous préserverons notre capital-santé en adoptant de saines habitudes alimentaires. Évitions la malbouffe, le tabagisme, les abus d'alcool, et faisons régulièrement de l'exercice physique. Un mode de vie actif et responsable nous aidera à conserver un poids santé, et

temps d'ajouter à notre âge chronologique une année tous les 12 mois, mais nous pouvons retarder notre vieillissement jusqu'à un âge très avancé, garder notre autonomie et demeurer un actif pour la société. L'État ne peut faire cet exercice à notre place, mais les sciences modernes de la santé physique, mentale et nutritionniste, peuvent nous y aider grandement, à la condition de nous prendre en main et d'y mettre les efforts nécessaires. Voltaire disait: «Plus on vieillit, plus il faut s'occuper.»

L'auteur de la lettre de la semaine, Laurent Dolbec, recevra une copie laminée de cette page.

Devoir de mémoire

BENOÎT DESCÔTEAUX
 L'auteur est un Montréalais.

Naguère, chaque dimanche, à toutes les messes, l'église Sainte-Marguerite-Marie, à Magog, était pleine de catholiques pratiquants. Sur semaine, aux messes du matin et à celle de 16h, un nombre très appréciable de fidèles étaient au rendez-vous. S'ajoutaient les premiers vendredis du mois, la supplique au Saint-Esprit du premier lundi du mois et, bien sûr, tous les soirs de mai, les exercices du mois de Marie, et j'en passe. J'en témoigne. J'étais servent de messe.

Les temples catholiques disparaissent de plus en plus.

J'appréciais les funérailles les jours de semaine car j'avais alors congé de cours et un très léger supplément de revenu pour servir à l'autel, évidemment. C'était l'époque du curé Vel, de l'abbé Parent et de M. Pothier, le sacristain et le chantre aux messes sur semaine. J'avais 10 ans, j'en ai maintenant 66. Dans l'espace temps, c'était donc hier.

Peut-être n'y a-t-il pas beaucoup de gens qui, aujourd'hui, s'attristeront devant la mort de ce lieu de culte. Les temples catholiques disparaissent de plus en plus. Celui-ci en est un

parmi tant d'autres. En 2008, l'hémorragie continuera dans tout le Québec. Avec beaucoup de personnes de mon âge, cette situation me dérange. Que s'est-il donc passé pour que, en si peu de temps, nous en arrivions là chez nous? Probablement que bien des facteurs nous y ont conduits. Il se trouvera des gens plus qualifiés que moi pour répondre à cette question à laquelle il ne faudra pas collectivement éviter de répondre. Il s'agit d'un phénomène social tout autant que religieux qui ne peut pas être sans conséquence.

Jamais le curé Vel, l'abbé Parent, l'abbé Poulin par la suite, le sacristain Pothier et les paroissiens de cette époque n'auraient, ne serait-ce qu'un seul instant, prévu la mort de l'église Sainte-Marguerite-Marie, un lieu de culte alors aussi vivant et un si beau monument architectural. Il en est sans doute ainsi pour tous ces paroissiens ici et là dont le lieu de culte a subi un sort semblable. Mais il ne servirait à rien de vivre dans le passé, la réalité étant ce qu'elle est. Hier n'est plus. Il nous reste à souhaiter que l'avenir qui sera réservé à tous ces bâtiments soit digne de leur passé et des gens qui les ont payés d'abord et utilisés si longtemps comme lieu de culte. N'avons-nous pas pour cela aussi un devoir de mémoire?



PHOTO ANDRÉ TREMBLAY, ARCHIVES LA PRESSE

Le patrimoine religieux disparaît, déplore Benoît Descôteaux, qui s'attriste de la fermeture de l'église Sainte-Marguerite-Marie, à Magog, un lieu de culte autrefois fréquenté par des centaines de paroissiens.



PHOTO SANDOR FIZLI, REUTERS

La tragédie de l'équipe de basketball de Bathurst, qui a fait huit morts dans un accident d'automobile au Nouveau-Brunswick le 13 janvier, aurait pu survenir ici aussi. Chaque année au Québec, des centaines de membres de clubs sportifs sont transportés par fourgonnette sans que les ceintures de sécurité ne soient bouclées, faisant fi de la loi... et du gros bon sens.

Parents, soyez vigilants!

CAROLINE KILSDONK
 L'auteure habite à Brossard.

La tragédie de l'équipe de basketball de Bathurst, il y a deux semaines, m'amène à inciter de nombreux parents à la vigilance. Dans ce cas précis, la gravité de l'impact fait qu'il ne semble pas que le port ou non de la ceinture ait été un facteur déterminant. Mais cela peut parfois le devenir...

Je voudrais vous faire part d'une expérience vécue récemment par un de nos enfants, membre d'une équipe de sport de compétition. Les jeunes (11 à 18 ans) doivent se rendre, plusieurs fois par année, à 100, 150km de la maison dans un véhicule 15 places. À ces occasions, ils utilisent le même moyen de transport entre l'hôtel et le lieu des compétitions, au moins quatre fois par jour.

À ma grande surprise, j'ai appris l'an dernier que les conducteurs (des parents bénévoles et entraîneurs) ne demandaient pas aux jeunes de boucler leur ceinture et qu'ainsi, sauf quelques exceptions, les jeunes ne le faisaient pas.

Mon mari et moi avons fait les vérifications nécessaires et cela est pourtant obligatoire dans ce type de véhicule. Le conducteur, s'il est pris sur le fait, perd trois points d'inaptitude par jeune de moins de 16 ans non attaché, et bien sûr, il y a aussi une amende. Donc, pour quatre jeunes non attachés, le conducteur perd automatiquement son permis de conduire.

Cela m'a pris presque un an pour faire respecter ce règlement au sein du club sportif, les gens concernés croyant à tort que le port de la ceinture

n'était pas requis dans ce type de véhicule, ou oubliant tout simplement de le faire.

Ce qui me consterne, c'est que ces personnes aient eu la responsabilité de 15 jeunes vies sans s'être informés de la réglementation. Le gros bon sens aurait pu les guider, aussi... Ce qui me consterne encore plus, c'est que, depuis de nombreuses années, ces gens ont transporté des centaines de jeunes. Est-ce qu'aucun parent avant nous n'avait pensé à intervenir ou jugé bon de le faire?

L'histoire se termine heureusement bien, car les changements nécessaires ont été adoptés dans ce club et aucun incident regrettable ne s'est produit à ce jour. Mieux vaut prévenir... En est-il de même pour votre enfant qui appartient à un autre club?